**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 10 (1881)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Rapport d'une conférence du 2e arrondissement scolaire [suite]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

quis une connaissance à force de sueurs, de peines, de travail, cette connaissance devient une partie de notre vie et elle en fait germer mille autres, lesquelles, à un moment donné, nous rendent fort dans le malheur et dans la poursuite de notre idéal.

Ils sont malheureusement trop nombreux les écoliers qui, sortis de l'école pour s'appliquer à un art, à un métier, oublient tout ce qu'un père, une mère, un maître trop complaisants ont enseigné ou plutôt emmagasiné dans leur mémoire, sans réclamer d'efforts de la part des enfants. Quels avantages tirent-ils de l'enseignement? quelles utiles applications pour la vie? Nul autre que le découragement et le danger de s'égarer sur le grand océan du monde, et cela par la faute, sans nul doute, de l'école qui d'un côté n'a pas su réclamer un travail personnel, et qui d'autre part, comprime toute aspiration, toute activité et réussit à rendre malingres ces plantes qui pouvaient et devaient s'élever vigoureuses et productives.

L'école primaire se compose de jeunes gens qui un jour exerceront chacun leur profession. Elle doit donc préparer les forces, enseigner à connaître les hommes et les choses; elle doit donner à l'esprit cette perspicacité qui du premier coup d'œil découvre la source du mal; elle doit faire naître la confiance en soi et une prévoyance prudente pour l'avenir. La science que communique l'école doit donner force et liberté et ne pas faire des délaissés. Et certes, il faudrait plutôt s'éloigner de l'école que de se servir de son influence pour éteindre et entraver les ressources de l'esprit.

Procédons avec méthode, et les enfants étudieront avec plaisir, ils s'attacheront à nous et à notre enseignement, parce que instinctivement ils comprendront le profit qu'ils en retireront. En les voyant contents, le sourire s'épanouira sans efforts sur nos lèvres et nous épouverons le saint enthousiasme de l'artiste, contemplant la statue qui lui a coûté tant de sueurs, tant de peines jusqu'à son entier achèvement. Oh! l'instituteur qui n'est pas artiste, qui ne sait pas émouvoir, vivifier l'âme d'un enfant, qui ne sait pas transformer le rocher informe en une œuvre vivante et faire de l'être faible d'esprit et de cœur un homme qui pense et agit avec droiture, ne connaîtra jamais les douces jouissances de la vocation.

A., professeur.

*(Courrier italien.)*

## Rapport d'une conférence du 2e arrondissement scolaire.

*(Suite.)*

### V. Des récompenses

Outre les moyens déjà proposés, auxquels il faut attacher une importance capitale, il en est d'autres beaucoup moins indispen-

sables sans doute, mais qui ne laissent pas d'exercer une certaine influence sur les natures généreuses. Nous voulons parler des récompenses.

Bien que justes et légitimes en elles-mêmes, les récompenses deviendraient néanmoins une source d'abus, si elles n'étaient accodées avec une sage discrétion.

« Pour qu'elles soient utiles et efficaces, dit Charbonneau, elles doivent être modérées et autant que possible en rapport avec les actions qui les ont méritées ». Les récompenses, comme tous les autres moyens disciplinaires, doivent toujours avoir en vue l'amélioration morale de ceux à qui elles sont décernées. Il faut donc absolument proscrire de l'école celles qui, loin de répondre à ce but, exciteraient la sensualité ou la vanité des enfants. L'usage de donner des friandises à ces derniers tend malheureusement à se répandre dans les familles. Loin d'imiter cette habitude déplorable, l'instituteur doit user de toute son influence pour la combattre, en éclairant les parents sur les dangers de ces sortes de récompenses.

Celles qu'un maître peut employer avec avantage dans son école sont : 1° l'éloge, 2° les bons points et les billets de satisfaction, 3° la place et le tableau d'honneur, 4° les livres et prix. Enfin, dit M. Roulin, un instituteur habile saura faire considérer comme récompenses mille petites faveurs que d'autres accordent sans discernement.

L'instituteur n'oubliera pas que le mérite n'accompagne pas toujours le succès dans les études. Il arrive souvent qu'un enfant heureusement doué parvient, avec une application médiocre, à conquérir seul les récompenses. C'est une injustice dont il faut se garder, afin de ne pas rebuter les élèves moins bien doués qui, malgré un travail persévérant et une conduite irréprochable, n'ont pu cependant réussir.

## VI. Des punitions.

Les moyens dont on vient de parler sont sans doute de puissants mobiles en éducation. L'affection, le sentiment religieux, les récompenses contribuent pour une large part à développer chez l'enfant le sentiment du bien. Mais il ne faut pas se dissimuler que la nature humaine, viciée dans son principe, incline constamment vers le mal. Et ces divers mobiles, quelque puissants qu'ils paraissent, ne seront malheureusement pas toujours un contre-poids suffisant à cette propension déplorable.

Ainsi l'enfance, comme tout le reste de la vie, est mêlée de bien et de mal, de bonnes et de mauvaises actions, et après avoir fait la part des récompenses, il convient de faire aussi celle des punitions.

Examinons donc quand on doit punir et comment on doit le faire, afin que les corrections deviennent profitables.

D'abord il ne faut pas s'imaginer que toutes les fautes soient

punissables. La plupart ne sont que l'effet de l'étourderie, de l'inadvertance ou de l'ignorance. Gardons-nous bien alors de punir, car nous commettrions une injustice au risque de fausser du même coup le jugement de l'enfant, en lui faisant considérer comme faute un acte indépendant de sa volonté.

Mais s'il y a des fautes sur lesquelles il convient de fermer les yeux, il en est d'autres que l'instituteur ne saurait épargner. Ce sont celles qui proviennent de la volonté et de la malice du cœur.

Pour être efficaces, les punitions doivent être utiles, raisonnables et surtout infligées sans colère. « Punir les enfants avec emportement, dit Montaigne, ce n'est plus correction, c'est vengeance. »

De plus, les punitions doivent être certaines, c'est-à-dire que l'instituteur exigera toujours avec une grande ponctualité, l'exécution des peines prononcées. S'il reculait, ne fût-ce qu'une fois, devant l'obstination d'un enfant, il en serait fait de son autorité.

A l'exemple d'un bon médecin, il guérira les contraires par les contraires. Un enfant a-t-il perdu le temps du travail à se divertir, le maître l'obligera à travailler pendant la récréation. A-t-il montré de la fierté ou s'est il laissé emporter par l'orgueil, la réprimande publique lui inspirera des sentiments de honte pour la faute commise.

Dans l'application des autres peines règlementaires, telles que la tâche extraordinaire ou pensum, la retenue, l'expulsion, le maître ne perdra jamais de vue l'amélioration morale du coupable et l'intérêt général de son école.

## VII De l'enseignement et de l'organisation de l'école

Il ne faudrait pas croire que les méthodes d'enseignement et l'organisation matérielle de l'école fussent étrangères à la discipline. Ce serait une erreur profonde. Ces deux points sont, en effet, l'un des instruments les plus incontestables du système disciplinaire.

Pour tenir en éveil l'attention des élèves, il faut que l'enseignement soit clair, vif, approprié à la force et à l'âge des enfants; c'est-à-dire que le maître doit non seulement savoir ce qu'il doit enseigner, mais aussi savoir enseigner. « La méthode, dit M. Roulin, est donc de toute nécessité; elle est le meilleur moyen pour simplifier le travail du maître et abréger celui de l'élève. Une science dont les principes sont bien exposés est une science réduite de moitié. »

« Au commencement de chaque année scolaire, dit encore M. Roulin, l'instituteur tracera avec soin son *ordre du jour*. Dès que celui-ci aura été bien conçu, que le temps consacré à chacune des branches à enseigner aux trois cours, sera bien déterminé, il ne s'en écartera pas. Il saura ainsi où il va, le but qu'il cherche à atteindre. »

Le tableau de l'emploi du temps sera autant que possible fractionné en demi-heures, et disposé de manière que le maître puisse donner la plupart des leçons aux trois cours. Pour un certain nombre de branches telles que la religion, le chant, la comptabilité, l'instruction civique, l'histoire et la géographie, le cours intermédiaire sera réuni au cours supérieur. Ainsi les moniteurs qui sont, en général, une entrave à la bonne marche de l'école, seront moins fréquemment employés.

Enfin si l'instituteur est jaloux de conserver le respect dû à sa dignité; si surtout il désire établir dans son école une discipline irréprochable, il doit aussi s'observer dans son maintien, dans sa démarche et dans toute sa conduite. Il évitera avec un soin égal, un air pédantesque et la nonchalance, signe ordinaire des âmes basses. Il sera bienveillant, affable, mais jamais relâché ni vulgaire.

## VIII. De l'émulation

« L'émulation, dit la Bruyère, est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter des grands exemples et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire. Ce sentiment, qui a pour principe l'amour du bien, du beau, et l'amour de soi, est un puissant levier pour le bien. Loin donc de l'étouffer dans le cœur de l'enfant, l'instituteur emploiera tout son zèle à le développer, puisqu'il doit cultiver toutes les aspirations honnêtes.

Mais il importe de ne pas confondre *l'amour de soi* qui est raisonnable avec *l'amour propre* qui est un vice des plus funestes. Le premier se concilie avec l'amour du prochain, mais le second l'exclut et exclut par conséquent aussi l'amour de Dieu; c'est l'orgueil.

Le premier est la source de l'émulation, mais le second contient en germe la basse jalousie, la haine et la vengeance.

Pour développer l'amour de soi dans le cœur de l'enfant, il faudra lui rappeler souvent ses futures destinées et le prix que Jésus-Christ attache à son âme, Alors l'enfant s'aimera réellement, car il s'aimera pour Dieu; et il aura la juste mesure de sa dignité.

L'instituteur pourra cultiver le sentiment du beau en mettant fréquemment sous les yeux de ses élèves, les actions des grands hommes, leur science profonde et leurs vertus éminentes; il leur fera bien comprendre que tant d'actions généreuses n'ont eu d'autre mobile que la gloire de Dieu et le bien du prochain.

Afin de ne pas exciter la jalousie et d'éviter à son école tous les maux qu'elle traîne à sa suite, un maître vigilant et soucieux doit considérer dans les récompenses qu'il accorde non seulement le succès, mais le succès joint à la vertu. Il se gardera bien de décerner des récompenses à l'élève qui surpasse ses condisciples par la finesse de son esprit, mais dont le cœur reste fermé aux bonnes impressions.

Maintenue sur cette base, l'émulation ne sera pas à redouter elle pourra, au contraire, compter parmi les moyens disciplinaires les plus moraux et les plus efficaces.

IX. Conclusions

1° Il n'y a point d'enseignement possible sans discipline.

2° Il n'y a point de véritable discipline en dehors de l'amour réciproque du maître et des élèves.

3° Les élèves n'aimeront leur maître qu'à condition que celui-ci les aime le premier.

4° Le sentiment religieux inspire le respect dû à l'autorité.

5° Les récompenses sont utiles, mais il faut les accorder avec discernement.

6° Les punitions sont nécessaires, mais elle doivent être réservées aux fautes réelles.

7° Un enseignement méthodique et une sage organisation contribuent puissamment à établir la discipline.

8° L'émulation est un puissant moyen disciplinaire, mais la rivalité qui en revêt les apparences est dangereuse.

Fétigny, 10 décembre 1880.

A. Renevey, inst.

# BIBLIOGRAPHIE.

I. **Premières lectures des petits enfants,** d'après la méthode Frœbel, par E. Dupuis (in-12, Paris, Delagrave, 15, rue Soufflot, 1881).

Le nouveau livre de lecture que nous annonçons aujourd'hui est charmant pour le contenu et pour la forme. Il peut, par sa bonne disposition, faire suite à n'importe quel syllabaire. Qu'on se serve en principe de la méthode synthétique ou de la méthode analytique, l'enfant arrive toujours à savoir syllaber; mais il est certain que cette dernière donnera des résultats plus prompts.

Le livre débute donc par un certain nombre de morceaux syllabés en gros caractères (jusqu'à la page 27). Plus loin les caractères diminuent en grosseur, et les mots ne sont plus syllabés. Enfin, sans s'en apercevoir, et dès la page 56, les caractères sont ordinaires. L'enfant est ainsi amené à lire couramment en petits caractères. Voilà pour la disposition matérielle du livre.

Quant au texte, il commence par de petits récits, des contes enfantins ayant un but moral déterminé et bien à la portée du lecteur. La lecture de ces petits morceaux est attrayante, car l'enfant voit devant lui les personnages. Il peut se mettre à leur place et en juger lui-même; mais il appartient à l'initiative du maître de le faire raisonner. A toutes les deuxième ou troisième pages se trouve une leçon de choses tout à fait élémentaire disposée sous forme de *quatrain*. L'enfant apprend ces petites pièces; il en retiendra donc toujours le contenu. Nous pourrions en citer bon nombre de très jolis. Bornons-nous à celui-ci :